



Vous devez vous soumettre à un test de dépistage de la COVID-19

Vous avez deux manières de procéder :

1. **Utilisez l'outil en ligne.** Entrez ce lien :

[Ontario.ca/depistagetribunaux](https://ontario.ca/depistagetribunaux)

dans le navigateur de votre téléphone portable ou scannez le code QR suivant :



2. **Remplissez le formulaire papier.** Vous en trouverez des exemplaires près de l'entrée principale.

Soyez prêt à montrer ces renseignements à l'agent de dépistage à l'intérieur du palais de justice.